



Audition parlementaire aux Nations Unies



Salle du Conseil économique et social
19 - 20 novembre 2009

Susciter une mobilisation politique et mettre en œuvre des réponses efficaces à la crise économique mondiale pour aller de l'avant

JEUDI 19 NOVEMBRE

10 h.00 - 10 h.30	Séance d'ouverture
--------------------------	---------------------------

Déclarations de :

- M. Ali Abdussalam Treki, Président de l'Assemblée générale
- M. Ban Ki-moon, Secrétaire général de l'ONU
- M. Theo-Ben Gurirab, Président de l'Union interparlementaire

10 h.30 – 13 h.00	Séance I
Aperçu général de la réponse internationale à la crise	

La crise économique et financière mondiale a suscité une intervention sans précédent des acteurs tant nationaux qu'internationaux. Les réunions du G20 ont donné lieu à un certain nombre d'engagements caractérisés par un train de mesures mondiales de relance d'un montant total de 1 100 milliard de dollars E.-U. et par la volonté de réformer la régulation financière. La Conférence mondiale des Nations Unies tenue en juin dernier, axée sur l'incidence de la crise sur le développement, a engendré un processus visant à donner effet à certaines recommandations clés, par l'entremise d'un groupe de travail de l'Assemblée générale. A cette conférence, on a aussi jeté les bases d'un certain nombre d'initiatives, parmi lesquelles une régulation accrue du secteur financier, une plus grande coopération mondiale en matière fiscale, la création éventuelle d'une monnaie de réserve mondiale et un renforcement des liens entre l'ONU et les institutions de Bretton Woods. La Conférence a en outre encouragé l'UIP à continuer à apporter une contribution parlementaire à l'élaboration de réponses mondiales à la crise.

Cette reconnaissance, par la communauté internationale, du rôle et de la responsabilité des parlements dans la lutte contre la crise mondiale fait suite à la conférence parlementaire mondiale organisée par l'UIP en mai de cette année. Cette manifestation inédite a, elle aussi, aidé les parlementaires à formuler un diagnostic partagé des causes de la crise et à s'entendre sur la nécessité d'exercer un contrôle plus strict, et de l'action du gouvernement et des institutions financières internationales.

Questions primordiales :

- A quel point les mesures de lutte contre la crise ont-elles été mises en œuvre à ce jour ? A-t-on agi assez vigoureusement pour résoudre les problèmes posés dans le secteur financier ?
- La relance mondiale produit-elle des effets pour tous et quelles mesures correctives seraient nécessaires pour aider en particulier les pays en développement ? Quand les pays devront-ils commencer à envisager des stratégies de sortie en vue d'assurer la pérennité des finances publiques ?
- Les questions structurelles de fond sont-elles correctement prises en compte dans les accords intergouvernementaux passés cette année ?

- Comment remédier aux déséquilibres sous-jacents de l'économie mondiale ?
- A quel point les parlements ont-ils contribué à l'élaboration et au contrôle de l'exécution des interventions nationales ?

Intervenants (invités) :

- M. Jomo Kwame Sundaram, Sous-secrétaire général aux Nations Unies chargé des affaires économiques et sociales
- M. Lorenzo Giorgianni, Directeur adjoint au Département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation du Fonds monétaire international (FMI)
- Mme l'Ambassadrice Sylvie Lucas, Représentante permanente du Luxembourg auprès des Nations Unies, Présidente du Conseil économique et social
- M. Werner Puschra, Directeur exécutif, Fondation Friedrich Ebert

15 h.00 – 18 h.00

Séance II

La relance verte : des solutions pour une économie plus durable

Les changements climatiques et autres questions environnementales posées de longue date ont amené les gouvernements, les producteurs et consommateurs à envisager des moyens de transformer l'économie traditionnelle à forte consommation d'énergie et forte production de carbone, au profit de solutions "vertes", plus durables. La crise économique mondiale a été un facteur supplémentaire dans cette évolution. Dans l'accord qu'ils ont passé récemment dans le cadre des Nations Unies, les gouvernements ont reconnu que la lutte contre la crise offrait "un vaste champ au développement des initiatives en faveur d'une économie écologique". Ils ont en outre prôné l'utilisation de plans de relance nationaux propres à contribuer à un emploi productif et à un travail décent dans les secteurs environnementaux. Comme cela s'est vu dans nombre de pays, le passage à une économie verte créera plus d'emplois qu'il n'en fera disparaître (la plupart des emplois allant en fait simplement être modernisés), ce qui profitera vraisemblablement aux travailleurs, à l'industrie et à l'environnement.

L'économie verte n'est pas la chasse gardée des seuls pays développés. Nombre d'emplois verts peuvent être créés dans les pays en développement aussi. De même, toutes les solutions vertes ne nécessitent pas nécessairement une technologie de pointe. Il est tout à fait possible de mettre en place une économie verte au plan mondial. Toutefois, pour la plupart des pays, il n'est pas évident de passer de la théorie à l'action. Il importe de traiter les questions de financement, de transferts de technologie, d'éducation et de formation à la fois pour contribuer à la création d'emplois verts ou à leur transformation, et pour aider les travailleurs et les entreprises à s'adapter à de nouvelles conditions de marché.

Le passage à l'économie verte dépendra toutefois avant tout des mesures d'incitation et de dissuasion (fiscalité, subventions, etc.) mises en place par les gouvernements pour orienter les marchés dans la bonne direction et pour tenir pleinement compte du coût de la production et de la consommation pour l'environnement. Et il se peut malgré tout que les changements ne soient pas suffisamment audacieux et rapides. Pour certains experts, même l'économie verte la plus poussée ne sauvera pas l'environnement et ne permettra pas d'améliorer la qualité de vie à moins que nous ne repensons radicalement le modèle économique fondé sur la croissance suivi ces 50 dernières années.

Questions primordiales :

- Quelles sont les mesures les plus urgentes face à la crise, pour favoriser le passage à une économie verte tant dans les pays développés que dans les pays en développement ?
- Les plans de relance des gouvernements sont-ils suffisamment verts ?
- Comment rallier l'industrie et les consommateurs à l'idée que les taxes écologiques, les réductions de subventions et toute une série de nouvelles réglementations (éco-étiquetage, recyclage, etc.) sont nécessaires et bénéfiques sur le long terme ?
- Quelles sont les chances de voir un nouvel accord sur les changements climatiques d'ici la fin de l'année pour appuyer financièrement et technologiquement une transition verte dans les pays en développement ?
- Suffit-il de modifier les habitudes de consommation et de production pour rendre l'économie durable ou faut-il les repenser intégralement ?

Intervenants (invités) :

- Mme Jo Swinson, membre du Groupe parlementaire sur l'économie du bien-être (Royaume-Uni)
- M. l'Ambassadeur Hardeep Singh Puri, Représentant permanent de l'Inde auprès des Nations Unies
- M. Michael Renner, chercheur et directeur, Global Security Project, Worldwatch Institute
- M. James Gustave Speth, Professeur à la Vermont Law School

18 h.00 – 20 h.00

**Réception en l'honneur des participants :
Restaurant des délégués, West Terrace**

VENDREDI 20 NOVEMBRE

10 h.00 – 13 h.00

Séance III

Répondre à l'incidence sociale de la crise : protection sociale, biens publics et droits des travailleurs

La récession mondiale a fait apparaître de nombreuses carences dans la politique sociale qui, au bout du compte, ont amplifié les effets de la crise sur les populations vulnérables. Toute réponse à la crise doit donc tenir compte de ces carences à la fois pour le bien de l'humanité et par simple bon sens macroéconomique. C'est dans cette perspective que, dans son document final, la Conférence des Nations Unies appelle, entre autres, "à mobiliser des ressources supplémentaires pour la protection sociale, la sécurité alimentaire et le développement humain". Plus généralement, l'identification rapide de ces carences sociales dans le but de protéger les plus vulnérables devra être au cœur de la prévention des crises à l'avenir. A ce propos, on notera que l'ONU met en place le "Global Impact and Vulnerability Alert System" (dispositif d'alerte à l'impact global et à la vulnérabilité).

Sur ce plan, la nécessité d'une protection sociale (assurance chômage, régimes publics de retraite et soins de santé) a contribué à redéfinir le rôle de l'Etat, pour le faire passer du rôle d'agent de dernier recours à celui de fournisseur actif de biens publics. Les dispositifs de protection sociale associés aux biens publics (éducation, environnement propre, etc.) contribuent à réduire les inégalités croissantes, qui ont joué un rôle important dans la crise. La répartition extrêmement hétérogène des revenus est en effet l'une des principales raisons pour lesquelles nombre de pays n'ont pas pu se reposer sur la demande intérieure pour soutenir leur économie, ce qui a même contribué à des déséquilibres mondiaux dans les flux de capitaux et la structure du commerce. Il faudra à

tout le moins de nouvelles mesures pour protéger les droits des travailleurs, de façon à leur restituer leur pouvoir de négociation et leur permettre d'obtenir une part plus juste du gâteau économique. Dans nombre de pays, il faudra des dispositions législatives pour réduire les inégalités économiques et donner aux pauvres des droits sur leurs terres et autres actifs productifs.

Questions primordiales :

- Les réformes en matière de protection sociale répondent-elles à la crise avec une vision à suffisamment long terme ou visent-elles trop à combler des lacunes ?
- Les plans de relance nationaux des pays développés prévoient-ils l'affectation de ressources au fonds d'aide aux pays vulnérables envisagé par la Banque mondiale pour aider les pays en développement à surmonter les pires effets de la crise sur les pauvres ?
- Quelles sont les normes juridiques et conditions économiques que les pays doivent viser pour protéger les droits des travailleurs et assurer une répartition plus équitable des richesses ?
- Quels sont les obstacles politiques et économiques à la démarginalisation des pauvres par le droit ?

Intervenants (invités) :

- M. Max Sisulu, Président de l'Assemblée nationale sud-africaine
- M. Olav Kjørven, Administrateur assistant, Programme des Nations Unies pour le développement
- M. l'Ambassadeur Gert Rosenthal, Représentant permanent du Guatemala auprès des Nations Unies
- M. Martin Kohr, Directeur exécutif, Centre Sud
- M. Charles Abbey, Vice-Président (Ghana), Conseil international d'action sociale

15 h.00 – 17 h.00	Séance IV
Renforcer la transparence des systèmes financiers	

La crise mondiale, qui trouve son origine immédiate dans le secteur financier, est la preuve éclatante du fossé qui s'est creusé entre la finance et l'économie réelle au cours des 20 dernières années. L'absence de régulation et de supervision appropriées des marchés financiers et du secteur financier en général a conduit à une prise de risques trop importante tant des opérateurs que des consommateurs. La réponse à la crise ne peut donc se limiter à la politique économique. Elle exige au contraire l'adoption d'un nouvel encadrement des établissements financiers. En juin, les gouvernements ont reconnu, dans le cadre de l'ONU, "*toute l'importance qui s'attache au développement du champ de la réglementation et de la supervision [...] à tous les niveaux, de façon à garantir la transparence et la supervision requises du système financier*". Dans le même ordre d'idées, les gouvernements se sont engagés à lutter contre les flux financiers illégaux, à faire appliquer des normes élémentaires communes d'un régime fiscal à un autre et d'une place financière à une autre et, d'une manière générale, à assurer une meilleure protection aux consommateurs.

La crise a également mis en lumière les lacunes dans la gouvernance du système et de l'architecture économiques et financiers internationaux. Dans ce contexte, la conférence tenue en juin par l'ONU a fait un certain nombre de recommandations concernant les principaux acteurs du système, à savoir le G20, les institutions de Bretton Woods, les banques de développement régionales et les organismes de normalisation. On y a insisté notamment sur la nécessité de faire avancer les réformes de la gouvernance des institutions de Bretton Woods (en 2010 pour la Banque et 2011 pour le FMI), de sorte que

les pays en développement et les économies émergentes y aient davantage voix au chapitre et y soient représentés plus équitablement. Les gouvernements sont convenus que le rôle de gendarme du FMI devait désormais être plus équilibré entre pays développés et pays en développement. Sur la question de la conditionnalité, il est demandé au FMI d'encourager et de soutenir les politiques économiques pro-cycliques pour aider à contrer la crise dans les pays en développement, et de renoncer à une conditionnalité économique excessive. La Banque mondiale revoit aussi ses politiques pour que les prêts aux pays en développement soient moins conditionnels.

Questions primordiales :

- Quelles sont les règles communes censées s'appliquer aux principaux opérateurs financiers de la planète ?
- Quelles sont les bonnes pratiques pour enrayer la spéculation financière et les risques afférents pour l'économie ?
- Les réformes proposées pour la Banque mondiale et le FMI sont-elles suffisamment ambitieuses ?
- Dans quelle mesure les parlements débattent-ils de ces questions et quelles sont les meilleures illustrations du contrôle réussi à la fois du secteur financier national et des institutions financières internationales ?

Intervenants (invités) :

- M. Gregory Meeks, Président de la Sous-commission de la politique monétaire internationale et du commerce de la Chambre des Représentants du Congrès américain
- M. Peter Stephens, Directeur de la communication opérationnelle, Vice-présidence Relations extérieures, Banque mondiale
- M. l'Ambassadeur Jorge Argüello, Représentant permanent de l'Argentine auprès des Nations Unies
- Mme Jo Marie Griesgraber, Directrice exécutive, New Rules for Global Finance

17 h.00 – 18 h.00	Rapports de synthèse : conclusions et recommandations
--------------------------	--------------------------------------------------------------